

MELITA

Tirer parti du capital social et des réseaux sociaux pour améliorer la préparation

Par Sophie Guilbault

LA SCIENCE

Les Canadiens qui vivent dans les milieux urbains et ruraux du pays sont à risque d'être touchés par des épisodes de chaleur accablante. Même si les régions urbaines peuvent être plus chaudes que les régions rurales les entourant lors de journées de chaleur accablante en raison de l'effet des îlots thermiques urbains, les températures élevées posent tout de même un risque important pour la santé des personnes vivant dans des collectivités plus petites.

La mise en œuvre des systèmes d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur engendre différents défis dans les régions rurales. Par exemple, l'émission d'alertes en temps opportun peut présenter des défis dans des collectivités où le journal local n'est imprimé qu'une fois par semaine. Dans le même ordre d'idées, la détermination des populations vulnérables peut constituer une tâche exigeante dans les communautés rurales où l'on dispose de moins de données pour surveiller la relation entre la température, la mortalité et la morbidité. Lors d'un épisode de chaleur accablante, les options de rafraîchissement peuvent aussi différer en contexte urbain et en contexte rural. Tandis que les villes plus grandes sont plus susceptibles d'avoir un nombre accru de bâtiments publics plus grands pouvant servir d'installations de rafraîchissement, les collectivités plus petites peuvent avoir tendance à dépendre du soutien des réseaux sociaux pour faire état des solutions de rafraîchissement, les déterminer et y accéder. Dans l'ensemble, un capital social élevé et des réseaux sociaux solides favorisent la mise en place réussie d'un système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur dans les petites collectivités rurales. Ces relations importantes entre les membres d'une collectivité peuvent augmenter la préparation et la capacité d'intervention, aidant ainsi à veiller à ce que tous soient pris en charge au sein d'une collectivité.

L'ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR

En 2011, Santé Canada a publié un guide des pratiques exemplaires concernant les systèmes d'alerte et d'intervention en cas de chaleur, qui comprenait un diagramme présentant des prévisions relatives à la chaleur pour des villes canadiennes particulières, notamment Winnipeg (voir la figure 19). La publication a rapidement fait réagir le gouvernement du Manitoba qui n'avait pas auparavant considéré les épisodes de chaleur accablante comme un risque important pour la santé. Le Manitoba, Santé Canada et d'autres collectivités canadiennes ont ensuite discuté de la manière de créer des systèmes locaux d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur. En consultation avec différents intervenants, le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active du Manitoba (SAVAM) a décidé de créer un plan provincial, intégrant les régions urbaines et des régions plus rurales/éloignées de la province. Peu de temps après, deux offices régionaux de la santé se sont associés au Bureau de gestion des opérations en cas de catastrophe de SAVAM pour réaliser des évaluations de la vulnérabilité pour le centre urbain de Winnipeg et la collectivité régionale plus petite de Melita (et ses environs), qui se trouve dans le sud-ouest de la province. Par conséquent, Winnipeg et Melita ont fait l'objet d'études de cas concernant le système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur au Manitoba, se fondant sur les conclusions des évaluations de la vulnérabilité respectives.

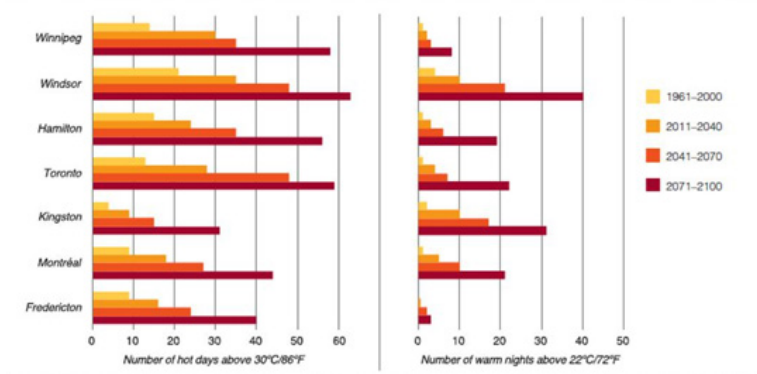


Figure 19: Prévisions de chaleur pour des villes canadiennes sélectionnées (Source : Santé Canada, *Élaboration de systèmes d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur afin de protéger la santé : Guide des pratiques exemplaires, 2011*)

L'APPROCHE

Pour faciliter le développement d'un système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur dans la région, la Ville de Melita a formé un comité consultatif local sur le système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur (CCSAIC), avec l'assistance de l'office régional de la santé local (l'Office régional de la santé d'Assiniboine au moment du développement). Ce comité était formé de partenaires locaux en santé et en gestion régionale des catastrophes, ainsi que de membres de la collectivité et de représentants de la municipalité. Santé Canada a soutenu la réalisation d'une évaluation de la vulnérabilité à la chaleur pour Melita et les environs, et a fourni des lignes directrices concernant la conception d'un système rural d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur pour la collectivité. L'évaluation de la vulnérabilité a été réalisée en parallèle avec un exercice de simulation d'un épisode de chaleur accablante. Ces deux activités ont révélé les risques associés à la chaleur accablante auxquels la petite collectivité rurale fait face, les caractéristiques des groupes vulnérables, ainsi que la capacité et les limites actuelles de la collectivité. L'Office régional de la santé d'Assiniboine et la Ville de Melita se sont servis de ces renseignements pour commencer le développement et la mise en place d'un système local d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur dans la collectivité.

À la suite de l'évaluation, le comité a demandé aux services médicaux d'urgence locaux d'ajouter une évaluation de la vulnérabilité à la chaleur de tous les aînés à l'évaluation générale de l'état de santé, par exemple, la personne a-t-elle un moyen pour rafraîchir sa résidence. Différentes sources, comme le journal local, les fiches sur la santé et la chaleur, des dépliants et des ressources informelles, comme des feuilles à colorier pour enfants, proposaient de l'information sur la réduction des risques que posent les épisodes de chaleur accablante pour la santé. Des renseignements sur le risque associé à la chaleur et à la santé ont été transmis aux cliniques, ont été publiés sur les sites Web du SAVAM et de l'Office régional de la santé, et ont été transmis par l'intermédiaire d'une ligne d'information provinciale qui propose une vaste gamme de conseils en santé. Les renseignements ont aussi été transmis à la collectivité par

l'entremise du personnel en santé publique, des programmes de soins à domicile et des services médicaux d'urgence. Le personnel offrant des soins de courte durée au *Melita Health Centre* et d'autres établissements de l'ORSA a aussi utilisé les outils relatifs à la chaleur de Santé Canada lors de l'évaluation des patients externes à l'urgence.

Lors du développement du système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur, les emplacements éventuels des solutions de rafraîchissement dans la région de Melita ont été déterminés. Le fait que les installations de rafraîchissement éventuelles ne sont pas suffisamment grandes pour accueillir un grand nombre de gens lors d'un épisode de chaleur accablante est une des limites mises en évidence de la petite collectivité. C'est pourquoi de nombreuses solutions de rafraîchissement ont dû être déterminées, notamment une piscine extérieure, la salle de quilles, le centre pour personnes âgées et la bibliothèque. Des discussions ont eu lieu concernant les ressources locales qui pourraient servir à transporter les personnes extrêmement vulnérables vers les postes de rafraîchissement; le service *Handi-Van* local faisait partie des solutions. En résumé, l'étude de cas a souligné la capacité de la collectivité à tirer profit de réseaux sociaux solides pour offrir un soutien aux personnes nécessitant des options de transport ou une autre assistance en cas de chaleur accablante.

LE RÉSULTAT

L'Office régional de la santé a été en mesure de tirer profit de l'énorme capital social de Melita et de ses réseaux sociaux pour réaliser une évaluation de la vulnérabilité et déterminer les forces et défis associés à la mise en place d'un système local d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur. Dans le cadre de ce processus, on a déterminé que les bénévoles étaient des atouts précieux pour prendre en charge certains aspects du système, notamment le transport vers les installations de rafraîchissement ou la distribution d'eau lors de journées extrêmement chaudes. La mobilisation de différents intervenants dans le cadre des activités du SAIC a contribué à renforcer la communication et les relations entre les résidents et les fournisseurs de services de soutien social, en plus d'avoir permis l'adaptation du système aux conditions locales. Par exemple, la participation des services médicaux d'urgence a permis de mieux comprendre les risques relatifs à la chaleur et à la santé au sein de la collectivité, tout en contribuant à sensibiliser la population à ces risques.

Parmi les autres leçons à retenir de cette étude, il y avait l'importance d'offrir des locaux climatisés ou des aires de rafraîchissement dans les établissements de soins de longue durée. À la suite de l'évaluation, des pressions ont été exercées pour que tous les établissements de soins de longue durée se trouvant sur le territoire de l'Office régional de la santé d'Assiniboine disposent de locaux climatisés. Le *Melita Personal Care Home* a été le premier établissement à être mis à niveau. Trois autres projets d'immobilisations ont été achevés au cours de l'année suivante dans la région.

UN MOT DE MELITA

Parmi les principaux défis que l'Office régional de la santé d'Assiniboine a dû relever, il y avait le fait de trouver des façons de communiquer le risque que pose la chaleur à la population générale afin que les gens aient suffisamment de temps pour se

préparer et prendre les précautions nécessaires pour protéger leur santé. Il a créé un plan d'intervention en cas de chaleur régional à l'intention de son personnel, de ses installations et de ses programmes communautaires à la suite de cette étude. Il existe encore de nombreuses régions au Manitoba qui ne disposent pas de plans en cas de chaleur, de centres de rafraîchissement ou de moyens efficaces pour communiquer avec les personnes vulnérables. Heureusement, le CCSAIC provincial continue de relever ce défi et cherche à veiller à ce qu'un plan provincial soit en place en vue de la prochaine saison chaude.

Lorsqu'on lui demande quels conseils elle donnerait aux autres municipalités rurales qui songent à mettre en place un système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur, la Dre Toni Morris-Oswald, spécialiste de la gestion des catastrophes de SAVAM, suggère qu'il est important de collaborer avec la collectivité locale afin que le système créé tienne compte autant que possible des réseaux sociaux et du capital social déjà établis. « Dans les communautés rurales, un certain nombre de conseillers travaillent à temps partiel ou sont bénévoles et n'ont, par conséquent, pas nécessairement le temps et les ressources; ils doivent aussi assurer une planification pour une gamme de risques éventuels », a-t-elle déclaré. Elle a aussi remarqué que les offices locaux de la santé peuvent jouer un rôle clé pour inciter les dirigeants locaux à tenir compte de risques pour la santé, comme la chaleur. Ils peuvent aussi collaborer avec eux. La Dre Morris-Oswald a insisté sur « l'importance d'aider les dirigeants locaux à mieux comprendre les risques associés à la chaleur et à la santé, afin que les conseillers municipaux et les gestionnaires communautaires des urgences commencent à accorder la priorité à l'adaptation à la chaleur accablante. Les encouragements et le soutien liés à la réalisation d'une évaluation de la vulnérabilité locale sont aussi une étape essentielle de la création d'un plan d'intervention officiel ou d'un système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur d'une façon qui tient compte de la capacité et des limites locales ».